

(GUIDE)

Lévis'sentiel !

Lévis'sentiel.

Un petit guide pour bien vivre à Lévis !

Nous avons le plaisir de vous offrir un guide pratique de Lévis inclus dans ce numéro.

Vous y trouverez plein d'infos sur notre commune, sa géographie, son patrimoine, ses associations, des infos pratiques, des idées de sorties, des règles pour bien vivre ensemble. Bonne (re)découverte de Lévis-Saint-Nom !

(ANIMATION)

**Reprise
des festivités !**



Progressivement, retrouvons les temps forts qui rassemblent les Lévisiens !

Nous préparons la fête de la musique pour le vendredi 18 juin à partir de 19h sur le parvis du centre polyvalent (fin à 22h30 du fait du couvre-feu à 23h).

Et pour la Fête Nationale, nous vous proposons une soirée le 13 juillet : un pique-nique républicain (à partir de 19h)... (P.2)



Découvrez ou redécouvrez Lévis-Saint-Nom grâce à notre Guide Lévis'sentiel...



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, même si la plus grande vigilance reste évidemment de mise, les annonces de retour d'ici cet été à une vie quasi "normale" constituent une formidable bouffée d'oxygène dont nous avons tous besoin : fin des attestations, réouverture des commerces, bars et restaurants, cinémas, théâtres, etc. Cette année tout particulièrement nous savourerons les auditions de nos musiciens et danseurs et autres activités associatives, les Fêtes de la musique, Fête de l'école et le Feu d'artifice le 13 juillet. Merci et bravo aux bénévoles associatifs qui durant ces mois passés ont tout fait pour maintenir autant que possible les activités.

Le budget a été voté en mars, dans la continuité des précédents : des charges de fonctionnement maîtrisées, garantissant des investissements importants sans recours à l'emprunt et sans augmentation des impôts. C'est ainsi que des travaux ont été réalisés à l'école, à la mairie, au centre polyvalent. La piste de BMX a été rénovée, et les crédits pour la réalisation du cheminement piétonnier jusqu'au marais de Maincourt et des travaux de voirie ont été décidés.

A l'aube des congés estivaux, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de profiter de moments de détente, de partage, de convivialité en famille et amis.

Les 20 et 27 juin se tiennent les Elections départementales et régionales, elles se dérouleront exceptionnellement au Centre polyvalent d'Yvette.

Je vous souhaite une bonne lecture. ●

Votre Maire

Présidente de la Communauté de communes
de la

Anne Grignon

(ANIMATION)

**Reprise
des festivités !**

(suite de P.1) une retraite aux flambeaux (vers 22h) et un feu d'artifice (à 23h). Attention, pour le pique-nique, contrairement aux années précédentes, ni table ni chaise ne seront installées sur le parvis, et chacun apporte son repas, ses boissons, ses couverts. Une partie du terrain sera dédiée au pique-nique afin de respecter la zone de sécurité du feu d'artifice.

Ces deux événements seront soumis aux conditions météorologiques (pas de repli possible dans la salle polyvalente) et... sanitaires.

(8 MAI)

**Commémoration
Armistice**

Le contexte sanitaire n'a pas permis l'organisation habituelle de la Commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945 au cimetière communal de Lévis-Saint-Nom.

Anne Grignon a déposé une gerbe devant le Monument aux morts et s'y est recueillie.

→ **MAIRIE****Résumé du dernier
Conseil municipal**

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est disponible sur le site internet de la mairie et est consultable en Mairie.

**SÉANCE
DU 30 MARS 2021**● **SERVICE D'EAU POTABLE**

- Rapport annuel 2019 du délégataire SIRYAE : 52 communes concernées, 4 ouvrages de prélèvements, 2 stations de production, 14 ouvrages de stockage, 7 stations de surpression, 953 km de réseau, 37 830 branchements, 5 millions de m³ d'eau consommés, 84% de rendement du réseau.

- Mise à disposition du SIRYAE des biens transférables au titre du service d'eau potable.

● **ECLAIRAGE PUBLIC**

- Demande de subvention au Parc Naturel Régional de la Haute vallée de Chevreuse pour la rénovation de l'éclairage public en centre village face à l'école.

● **ASSAINISSEMENT**

- Demande de subvention au Conseil Départemental pour des travaux de rénovation du réseau d'assainissement collectif sous pression.

● **RENOVATION MAIRIE**

- Signature du marché de travaux de rénovation partielle de la mairie pour la Société de Rénovation Générale : portes et intérieur des locaux.

● **REFECTION PARQUET
SALLE POLYVALENTE**

- Réfection du parquet de la grande Salle polyvalente.

Travaux confiés à l'Entreprise Gaucher de Breuillet (91).

● **COMPTES ET BUDGETS**

- Approbation du compte de gestion 2020 de la Caisse des Ecoles.

- Approbation du compte de gestion 2020 de la commune.

- Approbation du compte administratif 2020 de la commune.

- Budget principal de la commune : affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de 2020 au budget 2021.

- Vote des taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2021 : reconduction des taux votés pour 2020

- Adoption du budget primitif du bud-

get principal de la commune.

- Approbation du compte de gestion 2020 pour l'assainissement.
- Approbation du compte administratif 2020 pour l'assainissement.
- Budget Assainissement : affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de 2020 au budget assainissement 2021.
- Adoption du budget primitif 2021 pour l'assainissement.

● COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal :
conclusion d'une convention d'occupation à titre précaire et révocable d'un logement à l'école des Sources.
décision de conclure le marché de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux

➔ A NOTER

Ce que vous devez savoir...

Elections départementales et régionales



Les élections départementales et régionales auront lieu le 20 et 27 juin 2021.

A cette occasion, le seul bureau de vote de Lévis-Saint-Nom sera exceptionnellement transféré au Centre Polyvalent d'Yvette. ●

Canicule

Vous êtes une personne âgée ou handicapée, vous avez des problèmes de santé ou vous avez peur d'être seul(e) pendant l'été ?

Faites-vous recenser dès maintenant auprès de la mairie. Ce recensement est gratuit et volontaire. Les informations que vous communiquez sont confidentielles.

En cas de canicule, les personnes recensées sont contactées par des Agents de la mairie ou du CCAS pour s'assurer que vous allez bien et vous prodiguer des conseils utiles. Ce registre est utile pour toutes les urgences au-delà des périodes de canicule. ●

Prévention vols et cambriolages

Comme chaque année, nous vous invitons, par précaution, à informer de votre absence la Gendarmerie de Chevreuse.

La Gendarmerie effectuera une ronde quotidienne des maisons et appartements qui lui auront été signalés.



Téléchargez la brochure "Prévention Vols et cambriolages : quelques conseils" sur le site



de la mairie
www.levis-saint-nom.fr/quotidien-solidarite/
renseignements pratiques, et adressez le à la Gendarmerie 71 Route de Rambouillet 78460 Chevreuse ou par mail bta.chevreuse@gendarmerie.interieur.gouv.fr. Ce document est également disponible en mairie. ●

(CCAS) Distribution de gâteaux



70 sacs gâteaux ont été distribués suivant des critères ciblés en cette période longue et éprouvante moralement, en l'occurrence, personnes sensibles qui se sont inscrites, femmes et hommes vivant seuls, couples de plus de 85 ans.

Une petite attention que vous avez appréciée, nous l'avons compris, avec aussi pour nous le moyen de garder notre lien social.

A noter comme vous avez dû le remarquer, la présence de représentants du CCAS au Centre de vaccination de St-Rémy-les-Chevreuse relayant les employées de la mairie, pour vous accueillir et vous déstresser autant que possible.

Quant à la suite, nous nous accrochons fermement à notre goûter spectacle du samedi 11 décembre, et croisons les doigts pour une sortie restaurant ou ferme auberge en octobre... Portez vous bien et au plaisir de vous revoir en "présentiel"...

(INTERNET)



Tout ce que vous voulez savoir en un clic !
www.levis-saint-nom.fr



BUDGET

Vote du budget primitif 2021

Etape essentielle pour la commune, les budgets 2021 ont été votés par le Conseil municipal du 30 mars dernier.

La commune fonctionne avec trois budgets : le budget communal, le budget d'assainissement et le budget du centre communal d'action sociale.

Le budget communal

Le résultat de clôture du budget communal 2020 est excédentaire, comme chaque année, et ce, malgré les dépenses imprévues liées à la crise sanitaire.

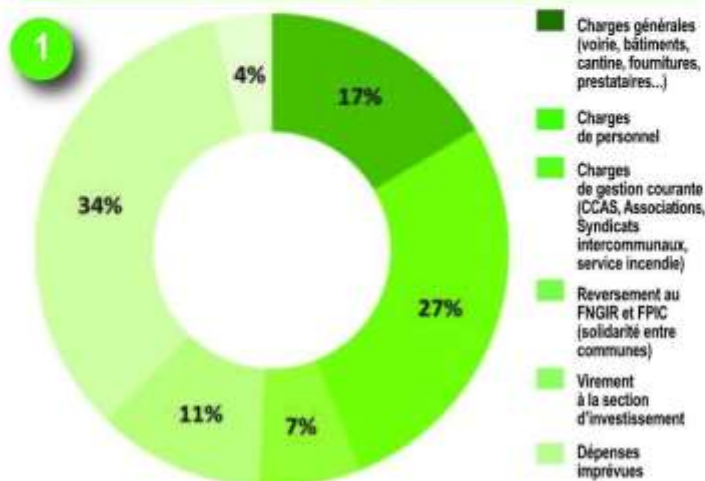
Trois grands principes animent l'élaboration du budget :

- Maintenir les taxes locales,
- Dégager une capacité d'autofinancement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Eviter de recourir à l'emprunt pour conserver un endettement nul.

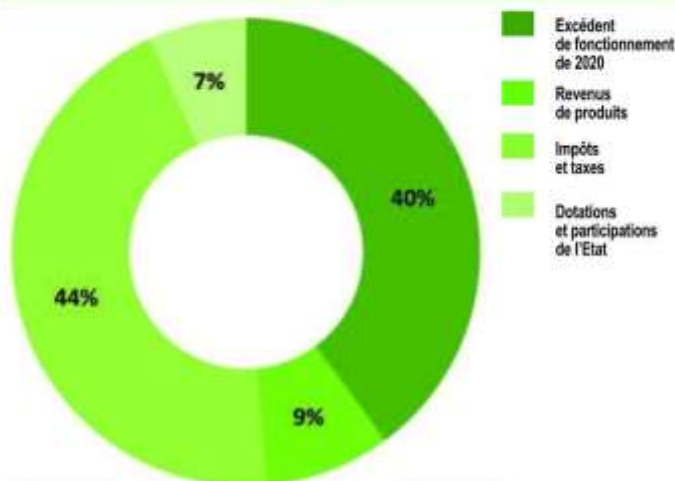
LE MAINTIEN DES TAXES LOCALES

Taxe foncière
sur propriétés bâties (part communale) : 10.14 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 59.74 %
Taux de la cotisation foncière des entreprises : 17.76 %

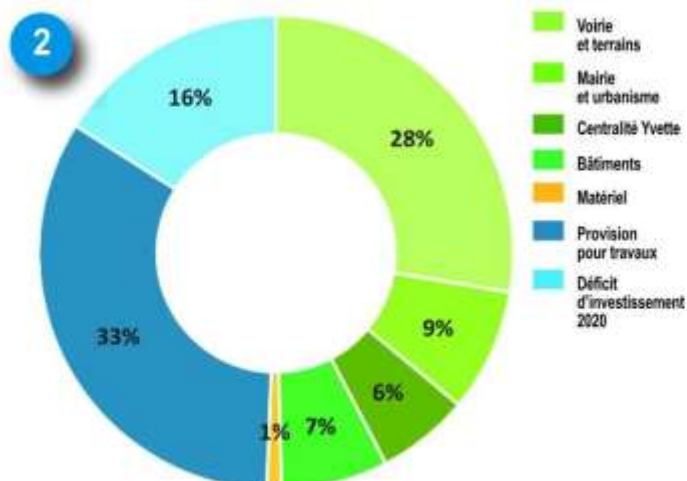
FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



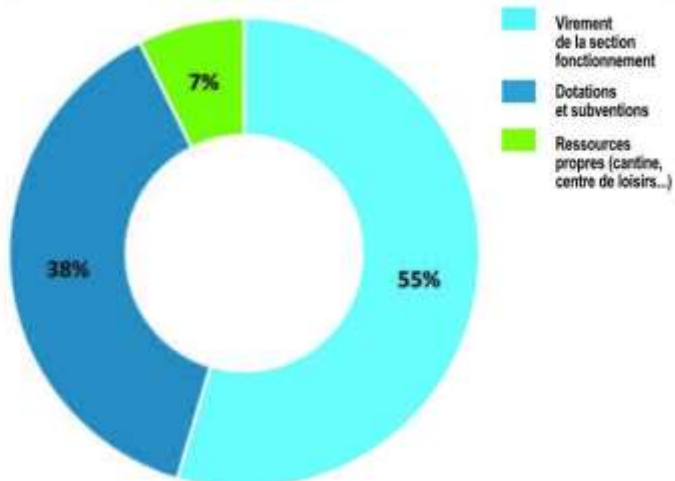
FONCTIONNEMENT - RECETTES



INVESTISSEMENT - DÉPENSES



INVESTISSEMENT - RECETTES



vote du budget

1 BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement pour toutes les dépenses du quotidien (voir graphiques à gauche) :

- l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, de la voirie, du matériel,
- le fonctionnement des services municipaux : centre de loisirs, cantine scolaire,
- la convivialité de la commune : associations, cérémonies, publications,
- la rémunération du personnel communal.

Le budget 2021 a été élaboré pour faire face aux dépenses imprévues et aux moindres recettes liées à la crise sanitaire dont les effets se feront encore sentir en 2021.

L'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement reste cependant une obligation pour entretenir une capacité d'autofinancement nécessaire à la réalisation de projets importants pour la commune.

Exercice d'autant plus difficile que les dotations de l'Etat diminuent d'année en année depuis plus de dix ans. ●

2 BUDGET COMMUNAL - INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement pour financer tous les projets permettant de développer notre commune (voir graphiques à gauche) :

Désormais, parmi tous les projets engagés, trois priorités sont fixées pour les années à venir :

- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux,
- le développement de circulations douces avec des sentes et des pistes cyclables,
- l'aménagement de la centralité d'Yvette.

Au programme pour 2021 : la réfection du parquet de la grande salle du Centre Polyvalent Yvette, la rénovation de l'éclairage public, la

création d'un chemin piétonnier sur la RD58, la création de la pump-track, des travaux de voirie, la rénovation partielle de la mairie, des travaux au cimetière.

Les recettes du budget d'investissement sont principalement liées au Contrat Rural de la Région Ile-de-France, au Contrat Rural Yvelinois du Conseil Départemental et à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'Etat. Pour les prochains exercices, Lévis-Saint-Nom activera des projets dans le cadre du Plan de Relance du gouvernement. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est également un partenaire essentiel à l'embellissement de notre cadre de vie, tant en financements qu'en conseils. ●

BUDGET D'ASSAINISSEMENT

Le résultat de clôture du budget d'assainissement 2020 est excédentaire comme chaque année.

Ce budget permet de gérer l'entretien des réseaux, de remplacer des pompes de relevage, d'assurer le curage des séparateurs, des fossés et des avaloirs.

Les recettes proviennent des abonnements de branchements des habitants,

de redevances d'assainissement, de la participation des Essarts-Le-Roi à notre réseau, et de l'excédent de fonctionnement de 2020.

Les travaux prévus pour 2021 permettront de rénover le système de télé-surveillance des pompes de relevage, afin de surveiller les éventuelles pannes liées à l'obstruction des pompes par l'accumulation de déchets solides (lingettes, ...). ●

BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le centre communal d'action sociale a pour vocation d'aider les familles rencontrant des difficultés et d'organiser des activités pour les seniors. Il intervient pour :

- apporter une aide alimentaire, des aides d'urgence, des bons énergie,

- offrir des colis au moment des fêtes de fin d'année,
- accompagner les personnes fragiles lors de périodes difficiles (canicule, pandémie...),
- gérer la livraison de repas au domicile,



- accompagner les seniors dans leur autonomie numérique par des cours d'informatique,
- organiser des temps festifs : goûters, repas, sorties;
- depuis le début 2021, les élus et bénévoles du CCAS sont à pied d'œuvre pour aider les Lévisiens dans les démarches de vaccinations Covid-19. Les recettes proviennent de la dotation de la commune, des participations individuelles et des dons. ●

(SICTOM) Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est voté chaque année par la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC) en fonction d'un produit attendu par le Syndicat des ordures ménagères (SICTOM).

Ce taux était de 6,37% en 2019. En 2020, en raison de la crise sanitaire, les services fiscaux ont appliqué automatiquement le taux 2019 alors même que le produit appelé par le SICTOM avait baissé, correspondant à un taux théorique de 5,52%.

Dans ce contexte, afin de restituer ce "trop perçu" 2020, la CCHVC a décidé de voter un taux exceptionnel en 2021 de 4,04%. A noter qu'en 2022, le taux devrait remonter pour reprendre son cours classique.



TRAVAUX

Ces dernières semaines... sur la commune

Un parquet tout neuf pour la grande Salle polyvalente



→ Une bonne nouvelle pour la reprise des activités associatives ! ●

Travaux de rénovation partielle de la Mairie



Photo : M. Tardif

→ Les travaux ont débuté en mai et se prolongeront jusqu'en juillet. L'accueil de la mairie continuera d'ouvrir aux horaires habituels. ●

Une nouvelle piste de pumptrack



→ Située à la place de l'ancien parcours de BMX, cette nouvelle piste de pumptrack a très vite été adoptée par les jeunes Lévisiens !

Conçue pour les adeptes des rollers, de la trottinette, du skate, du BMX, par l'entreprise de Patrick Guimez, entraîneur de l'Equipe de France de BMX freestyle féminin.

Quelques règles sont nécessaires pour pratiquer cette piste en toute sécurité :

- le port du casque est obligatoire. Les genouillères, coudières et gants sont conseillés,
- les enfants de moins de 10 ans doivent être surveillés par un responsable adulte,
- l'accès aux véhicules motorisés est strictement interdit. La piste est conçue pour les BMX, VTT, rollers, skateboards, trottinettes et draisinières,



- le sens de circulation doit être respecté,
- Il est interdit de s'arrêter sur le parcours, vous risquez de gêner le passage pour les autres participants,

INAUGURATION
PISTE DE PUMPTRACK
26 JUIN - 16H
avec des Pros de BMX
et de skate...



- Il est interdit de rouler en-dehors des parties enrobées pour des raisons de sécurité et pour le bon maintien de la piste,
- vous devez rouler en ayant toujours le contrôle de votre vitesse, ne vous surestimez pas !
- l'utilisation de ce terrain se fait à vos risques et périls. En cas d'accident, la commune se décharge de toutes responsabilités.

Il est temps maintenant de vous régaler ! Bon ride à tous ! ●

Lévis, 1^{ère} commune de France à dire adieu au cuivre !



De gauche à droite : **Fabienne Dulac**, Directrice générale adjointe du Groupe Orange et Directrice générale d'Orange France - **Laure de la Raudière**, Présidente de l'ARCEP, Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes - **Anne Grignon**.

→ Les projecteurs de la presse nationale se sont tournés vers Lévis-Saint-Nom ce printemps ! Notre commune est la 1^{ère} de France à abandonner le réseau traditionnel de télécommunication en cuivre pour lui préférer un câblage 100% fibre optique !

Les derniers mètres de cuivre sont en train d'être retirés de la commune. L'opération, menée par Orange et validée par l'autorité de régulation des communications, l'Arcep, est une transition nécessaire pour passer d'un réseau de cuivre vieillissant, aérien,

convoité pour les voleurs, à un réseau fibré puissant, discret, fiable



Orange s'appuiera sur cette première opération expérimentale pour généraliser cette transition à tout le territoire national d'ici 2030. ●

→ ÉDUCATION

L'Ecole des Sources, le Centre de loisirs

→ L'Ecole des Sources a su encore une fois s'adapter au contexte si particulier du dernier trimestre de l'année :

- les enseignantes de l'Ecole des Sources ont mis en place une semaine d'enseignement à distance avec les familles et enfants,
- les vacances de printemps ont été modifiées.

Pendant ce temps, nos agents ont profité de ces 3 semaines sans enfant pour réaliser quelques travaux

dans l'école élémentaire :

- remplacement du faux-plafond et nouveaux éclairages dans le couloir menant à la cantine,
- rafraîchissement de la peinture et nouveaux éclairages, mise aux normes handicapés des toilettes garçons et ajout d'un lavabo supplémentaire,
- rafraîchissement des toilettes filles avec de nouvelles peintures et nouveaux éclairages.

Bonnes vacances d'été aux élèves, aux enseignants et au personnel ! ●



→ L'équipe du Centre a préparé pour cet été un programme digne des grands aventuriers ! Un grand jeu Kho-Lanta à Lévis... oui, oui ! Du cinéma en plein air et si les conditions sanitaires le permettent avec les familles + pop corn et glaces, une visite au Zoo de la Flèche ou de Beauval, du cirque, des cabanes, du street art, du multisport et... une énigmatique machine à remonter le temps !

Ces derniers mercredis ont permis aux enfants de faire le plein d'activités.

Ça a bougé au centre, avec les ateliers cirque, la slackline, le permis vélo et une initiation à la glisse sur la nouvelle pumptrack afin que les enfants s'habituent en toute sécurité à l'usage de la piste.

Ça a jardiné à fond, avec les premiers semis dans la toute nouvelle serre.

Et ça a créé, avec la réalisation d'une fresque "Différent comme tout le monde" pour le salon des arts de F2L, avec le Grand Prix des Jeunes Dessinateurs et avec "Un voyage dans le temps" un film scénarisé, filmé, produit par les enfants !

Et partis sur notre lancée, voici une énigme proposée par les enfants ! Avec un E je fais des tâches, avec un A je sers d'attache ! Réponse dans le Lévis-infos de septembre !... ●

(BOISSIÈRE)

Cultures de printemps



Avec l'arrivée des beaux jours, c'est la période des cultures du printemps et donc des semis qui commencent à La Boissière ! Ainsi, pour la première fois, des semis de lentilles et de moutarde viennent d'être réalisés au Pommeret, dans le sens inverse de la pente, avec une implantation de luzerne en haut de la parcelle. Il s'agit de diversifier les cultures et de les associer afin de limiter au maximum le travail du sol dans le respect de l'agriculture régénératrice. La luzerne permettra aussi de nourrir le troupeau de vaches normandes (60 animaux) arrivé en février dernier.

(ÉNERGIE)

Réduire votre consommation

Le Parc Naturel Régional peut vous accompagner dans vos démarches. Vous pouvez bénéficier d'une visite technique gratuite vous offrant des conseils techniques, un diagnostic énergétique, des informations sur les aides financières et un kit "éco-gestes".

A la clé, un avis neutre sur votre logement, des économies d'énergie et un geste pour l'environnement ! Ce dispositif est conditionné à votre niveau de ressources. Le PNR a fait le choix de s'associer à la Poste pour gérer ce dispositif. Vous pouvez avoir plus de renseignements en prenant rendez-vous auprès d'un conseiller de la Poste au 02 49 09 77 15 (choix 2 "client")....



MOBILITÉS

En route avec de nouvelles solutions pour tous !

La voiture individuelle n'est pas la seule solution de déplacement pour les habitants des communes rurales ! De nouvelles alternatives s'inventent (le Transport à la Demande - TAD), d'autres beaucoup plus anciennes sont désormais facilitées (le vélo électrique).

Lévis-Saint-Nom s'inscrit dans ces solutions et les encourage. En route pour de nouvelles idées !



→ Depuis le 3 mai, Lévis-Saint-Nom expérimente le Transport à la Demande - TAD organisé par la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse et le Parc Naturel Régional, et financé par Ile-de-France Mobilités.

Le transport à la demande, c'est du **sur-mesure collectif** : comme le taxi, on doit réserver ce service pour que le véhicule se déplace (il n'y a pas de rotations fixes). Mais comme le bus, plusieurs personnes peuvent être prises en charge pour mutualiser les coûts : des arrêts sont prédéterminés, afin que la plateforme de réservation puisse combiner les demandes et les trajets.

Concrètement, ce service, assuré par la compagnie de transport SAVAC, fonctionne du lundi au vendredi sur réservation exclusivement, avec des véhicules électriques pouvant transporter jusqu'à 6 personnes. Aux heures de pointe, vous pourrez vous rendre dans une gare ou en revenir (les Essarts-Le-Roi, St-Rémy-lès-Chevreuse), et durant les heures creuses, vous pourrez rejoindre tout arrêt de la zone couverte (y compris les gares).

Tentez l'expérience en réservant votre trajet par internet, via l'application dédiée ou bien par téléphone. Le trajet est de seulement 2 € et est gratuit avec un Pass Na-

vigo. De quoi offrir des solutions à tout âge pour se déplacer plus facilement ou autrement !

Prendre le RER à St-Rémy pour aller à Paris ou à l'aéroport sans dépendre d'un proche ou d'un taxi, rentrer de la gare des Essarts sans avoir besoin de demander aux parents, aller à un rendez-vous médical à Dampierre, faire des courses à Chevreuse, rejoindre un départ de randonnée à Milon-La-Chapelle..

De nouvelles perspectives désormais possibles ! ●



Les arrêts utilisés pour le TAD sont les arrêts traditionnels de la ligne 39-27 de la SAVAC auxquels s'ajoutent 4 nouveaux arrêts dédiés au TAD :

Mairie - Yvette-Ecole - Gripière - Malpou - Plateau - Les Charmes - Sabot d'Argent - La Source - Four à Briques - Nouveau : Six-Croix (en bas de l'église) - Nouveau : Le Pommeret - Nouveau : Le Moulin Neuf (petit parking près du puits) - Nouveau : Bois St-Pierre (angle Pasteur-Eglise).

Vélo électrique

→ Ile-de-France Mobilités propose une aide financière à l'acquisition d'un vélo. C'est aussi pour vous !

Quels vélos sont concernés ?

- Vélo classique à assistance électrique neuf,

- vélo cargo avec ou sans assistance électrique neuf : biporteur, triporteur, long-tail, etc...

- vélo pliant avec ou sans assistance électrique neuf,

- vélo adapté neuf.

Certains accessoires (casque, antivol, papiers) sont aussi éligibles à l'aide, s'ils sont

achetés en même temps que le vélo. Ils doivent impérativement figurer sur la même facture que celle du vélo.

Quel est le montant de l'aide ?

L'aide à l'achat d'un vélo électrique d'Ile-de-France Mobilités est différenciée selon le type de vélo :

- vélo classique à assistance électrique

mobilités... environnement



Illustration Vélo non contractuelle

+ accessoires : 50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité) dans la limite d'une aide de 500 € ;
+ vélo cargo sans assistance électrique + accessoires : 50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité) dans la limite d'une aide de 500 € ;

+ vélo cargo avec assistance électrique + accessoires : 50 % maximum du prix d'achat TTC du vélo et des accessoires de sécurité) dans la limite d'une aide de 600 € ;
+ vélo pliant avec ou sans assistance électrique + accessoires : 50 % du prix TTC, plafonnée à 500 € ;
+ vélo adapté + accessoires : 50 % du reste à charge TTC (après les différentes aides dont vous pouvez bénéficier auprès des mutuelles, assurance maladie,...), plafonnée à 1 200 €.

Comment bénéficier de l'aide ?

Pour pouvoir bénéficier de l'aide à l'achat d'un vélo auprès d'Île-de-France Mobilités, complétez le formulaire en ligne sur <https://mes-demarches.iledefrance-mobilités.fr>. Des pièces justificatives vous seront demandées.

En validant le formulaire, vous vous engagez à ne pas revendre le vélo subventionné dans un délai de 3 ans.

Bon à savoir : L'aide sera versée dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle votée pour cette opération par Île-de-France Mobilités.

Essayer avant d'acheter, c'est possible !

Vous ne savez pas si le vélo à assistance électrique est fait pour vous ? Essayez avant d'acheter ! Île-de-France Mobilités vous propose Véligo Location, une offre de location à 40 € / mois d'un VAE pendant 6 mois minimum (20 € dans le cas d'un tarif réduit ou d'un remboursement à 50% de la part de l'employeur). L'entretien et la réparation sont inclus dans ce coût mensuel. Pour découvrir cette offre, rendez-vous sur veligo-location.fr ●

De nouveaux emplacements pour stationner votre vélo !

Des arceaux supplémentaires pour les vélos ont été installés à quelques endroits stratégiques de la commune, pour faciliter vos déplacements. Vous trouverez désormais de quoi stationner et attacher vos vélos :

- sur le parvis de la Salle polyvalente (côté école),
- sur le parking de la mairie;
- sur le parking de Maincourt (puisque le sentier de Maincourt n'est pas accessible aux vélos !). ●

Borne de recharge de véhicules électriques

→ Une borne de recharge de véhicules électriques : pour toutes les voitures et tous les vélos est située sur le parking face à l'école.

Une borne de recharge, avec deux points de charge et trois places de parking, vous permet de recharger voitures, Twizy ou vélos à assistance électrique.

Géré par la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, ce service assuré par la société Clem, s'inscrit dans les démarches d'écomobilité encouragées par l'Intercommunalité.

Tarifs : 1,50 € l'heure de recharge pour le point de charge de 18 KVA, en recharge accélérée, facturée par demi-heure + 4 € à la première recharge de chaque mois.

- Je crée mon compte sur www.cchvc.clem.mobi ou sur l'application mobile, en choisissant le service "Je recharge mon véhicule". J'enregistre une carte bancaire de paiement.
- Je fais un mail au service client (rubrique "Nous contacter" du site www.cchvc.clem.mobi, soit pour demander un badge d'accès aux bornes (facturé une seule fois 8 €), soit pour indiquer que je suis déjà détenteur d'un badge d'accès aux bornes de recharge (tout opérateur) afin que Clem déclare mon badge dans ses installations.
- J'utilise le service en réservant un créneau sur le site internet et en me munissant de mon badge. ●



ENVIRONNEMENT



Observer les animaux !

→ Des animaux, tu en croises à chaque balade. Encore faici quelques conseils pour devenir un guetteur averti et respectueux de la nature.

Anaïs, Cléo, Elisabeth, Emmy, Lilian, Lucie, Marie, Marie-Jihane sont de jeunes Lévisiens de moins de 10 ans réunis par le même engouement pour la nature et leur environnement. Ensemble, ils réalisent Le Journal de la Nature. Bravo à eux ! Vous pouvez retrouver les numéros dans leur intégralité sur la page Facebook de Lévis-Saint-Nom. Voici un extrait d'un des numéros.

Reviens souvent au même endroit :

Au début, tu ne remarques presque rien. Patience ! Tu sauras bientôt distinguer si une branche a frémi à cause du vent ou du passage d'un animal.

En tout cas, ne bouge pas d'un poil ! Les animaux sauvages voient pour la plupart mieux

que nous tout ce qui bouge. Mais ils ne font pas attention aux choses qui ne bougent pas.

Les 7 soucis du guetteur :

1 - Débarasse-toi de ton odeur. Change de linge (en tout cas de chaussettes), ne te parfume pas, frotte tes mains et tes chaussures avec une plante odorante (laurier, romarin,...).

2 - Munis-toi d'un bâton pour te défendre. Pour te rassurer, on ne sait jamais.

3 - N'oublie l'appareil photo chargé et la lampe-torche dans ton sac.



Photo : G. Lavoie

4 - Bâti un poste de guêt. Tu le construiras à l'avance pour que les animaux s'habituent à le voir. Tu peux t'installer dans un arbre : installe une cabane de branchages sur une fourche

solide. A terre, suspends des branches à une corde tendue près du sol entre deux arbres (pas au milieu d'un chemin !), ou profite d'un trou dans un rocher. L'essentiel est de toujours être caché par un feuillage.

5 - Repère à l'avance les endroits de passage des animaux (à leurs traces) souvent près de l'eau.

6 - Installe-toi confortablement pour plusieurs heures d'immobilité. Emporte un tapis de sol contre les épines et l'humidité, un duvet contre le froid, une toile en plastique contre la pluie. Et peut-être même un siège pliant.

7 - Et puis, emmène donc un bon copain à toi, c'est toujours mieux d'attendre à deux !

Ne touche pas aux petits : en principe les animaux cachent leurs petits dans un terrier ou un nid. Mais il peut arriver que tu en aperçoives à découvert par négligence de leur mère. ●

sur les murs, fenêtres ou balcons irrite certains propriétaires qui n'hésitent plus à détruire les nids pour limiter le désagrément des salissures. Rappelons à ce sujet, que cette pratique est considérée maintenant comme illégale.



La boue représente le matériel indispensable pour cette construction et renouveler vos générations. Celle-ci prélevée dans des flaques d'eau est aujourd'hui de plus en plus difficile à trouver. L'urbanisation croissante ainsi que l'évolution climatique assèchent de plus en plus nos sols. Il faut 1200 boulettes pour la construction de ton nid mais celui-ci est parfois fragilisé par l'utilisation de mauvaise boue. Il ne résiste pas toujours toute la saison et la nichée risque d'être perdue.

Ce symbole du travail et du courage n'est donc pas usurpé. On doit ajouter également les longs voyages, parfois de 10000 km, pour immigrer et aux 300 km par jour pour chasser les milliers d'insectes et moustiques ce qui nous libère d'un souci permanent.



Le Haras de la Gire a semble t'il proposé un excellent site de remplacement des fermes habituelles. En deux coups d'ailes, tu viens chez nous pour nous accompagner les soirées d'été. C'est alors le festival d'acrobaties, les courbes très serrées et des multiples plonges dans l'étang.

On peut se demander alors comment faire pour l'aider mais tu es indépendante par nature et tu restes souvent mystérieuse à ce sujet. On pourrait penser qu'entretenir la présence de boue dans des allées terreuses ou installer des nichoirs artificiels pourrait l'aider. Mais tu ne nous guides pas beaucoup sur les choix des lieux à réaliser.

Nous devons commencer à protéger tes nids construits les années précédentes car nous connaissons ta fidélité à te reproduire facilement aux mêmes endroits. Pour t'inviter à revenir le plus longtemps possible. ●

HISTOIRES NATURELLES



Daniel Gros

Le retour de notre hirondelle domestique



→ A l'exception peut-être de la cigogne, peu d'oiseaux se sont auréolés avec autant de richesse symbolique. Que de présages heureux, de fidélité renouvelée, de courage et de persévérance te concernent. Par respect, j'aimerais maintenant te tutoyer.

Au moment de l'écriture de ces lignes, nous attendons encore ton retour.

Mais à la réflexion, nous devons également parler de tes difficultés car le monde actuel ne t'est pas favorable. Certains évoquent même une baisse importante de ta population, avec localement des pourcentages très élevés.

En fait, depuis une trentaine d'années, vous êtes de moins en moins à nous retrouver et on peut dire que tu es en danger dans les différents lieux où l'on pouvait se rencontrer fréquemment.



Photo : L. Leblond

Hirondelle rustique, tu fais partie de notre France rurale et pour cela tu es familière de nos jeunes années. Tu subis pleinement les mutations de notre monde agricole car tu choisis nos fermes et nos étables pour y passer l'été. Mais la diminution du nombre d'éleveurs a des conséquences désastreuses pour toi.

Hirondelle des fenêtres tu es la plus urbaine mais tu n'es pas toujours la bienvenue dans un monde devenu trop propre et beaucoup moins accueillant. Ta présence

→ LES ASSOCIATIONS...

L'Amicale

→ Après une année catastrophique en 2020 avec seulement 41 crapauds collectés, 2021 a été plus encourageante avec 393 crapauds. Nous sommes très loin des records de 2017 avec 2998 crapauds sauvés. Contact sera pris avec le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse pour essayer de comprendre la cause d'une telle baisse.



Après le nettoyage du nichoir dans le clocher de l'église de Lévis-Saint-Nom.



C'est l'effervescence au haut du clocher de notre église ; nos amies les effraies ont pondu 7 œufs et deux bébés sont déjà nés. On espère que tout se passera bien pour cette petite famille ; ce serait chouette, non ?

Toute l'équipe Jardinage à l'Abbaye Notre-Dame de la Roche a œuvré sans relâche pour les semis, les bouturages, les rempotages, pour mettre en œuvre notre Bourse aux Plantes du 8 mai dernier dans les jardins de l'Abbaye. Un vrai succès ! Vous avez été nombreux à vous fournir en vivaces, plants de tomates, aromatiques !

Rendez-vous au Forum des Associations et merci aux bénévoles !

Plus d'infos sur : www.asso-web.com

Le Laboratoire de la Danse

→ Le Laboratoire de la Danse propose des cours de Pilates et de Stretching.

Le Pilates est une méthode "douce" qui vise à renforcer les muscles profonds du corps.

Le Stretching quant à lui permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps.

Pilates : le mardi 9h30-10h30.

Stretching : le mardi 10h30-11h30.

Contact : Sophie au 07 83 88 63 69

Email : labodanse78@gmail.com

La Récré



→ L'équipe de La Récré remercie toutes les familles qui ont participé à la chasse aux œufs "revisitée". Nous avons eu droit à un florilège de créativité artistique avec des paillettes, plumes, pompons, peinture et divers accessoires pour magnifier 48 œuvres sous les thèmes de la nature, des dessins animés, sports et animaux.

Toute l'équipe de La Récré est à pied d'œuvre pour proposer aux enfants et leurs familles une fête de l'école en 2021. Nous vous attendons nombreux le samedi 26 juin 2021, tout en respectant les consignes sanitaires. Surveillez les cartables et vos mails pour avoir plus d'informations à ce sujet.

F2L

→ Deux événements à partager viennent clore cette année de "distanciation" : l'un en virtuel, l'autre en présence physique ; il s'agit d'une exposition artistique en ligne et du Gala de danse de nos élèves.

L'exposition présente les œuvres de quinze artistes et artisans d'art qui ont travaillé sur le thème "différent, comme tout le monde". Elle s'accompagne d'une restitution des créations des enfants du centre de Loisirs sur le même thème. Les deux événements sont sur le site de l'association : 2llevis.wix-site.com/accueil et attendent vos visites !



Le Gala de danse aura lieu les vendredi 2 et dimanche 4 juillet, au Centre poly-

valent. Les danseuses seront heureuses de se retrouver, sur scène et en public pour clore une année de travail réalisé surtout en "solo".

Merci aux professeurs qui ont assidûment proposé des cours à distance. Cela a concerné 4 activités sur 6.

Le bureau de l'association évolue avec la nomination d'une nouvelle présidente : Carine Donadille qui remplace Albane Warscotte à partir de septembre. C'est un bel engagement, partagé avec toute l'équipe. Dans l'espoir et l'enthousiasme de reprendre les cours ensemble, à la rentrée, nous vous souhaitons de très bonnes vacances !

TSY

Trail des Sources de l'Yvette



→ La saison 2 du Trail des Sources de l'Yvette est bien lancée ! Avec les dernières annonces gouvernementales encourageantes, l'équipe des bénévoles est plus motivée que jamais pour vous offrir une belle deuxième édition le dimanche 26 septembre. Nous visons deux fois plus de participants cette année !

Marche nordique, randonnée ou trail au travers de nos magnifiques vallons et forêts seront au programme. Les deux distances proposées l'année dernière sont inchangées : 10 km et 21 km. Nous vous réservons une petite surprise sur la fin du tracé. Vous apprécierez aussi nos améliorations sur la zone de départ et d'arrivée au terrain d'évolution.

Nous avons déjà réalisé une première opération de nettoyage des parcours pour effacer les traces de l'hiver.

Nous accueillerons avec plaisir les nouveaux bénévoles : nous aurons besoin d'un peu plus de signaleurs sécurité et de volontaires pour l'accueil des coureurs. Si vous êtes intéressés, faites-nous signe par mail à tsy.levis78@gmail.com. Notre assemblée générale se tiendra le 5 juin à 10h sur le parvis de la Salle polyvalente.

Rendez-vous sur www.tsy-levis78.fr pour les inscriptions en ligne qui sont déjà ouvertes.

(SHIATSU)

Séances de Shiatsu post-natal
Dans le cadre de mon mémoire à réaliser pour ma troisième année de formation à l'école "Shiatsu78", je propose des séances de shiatsu gratuites aux toutes jeunes mamans.

Le Shiatsu peut être un véritable soin post-partum et vous aider à :

- soulager les douleurs liées à l'accouchement,
- faciliter l'installation de l'allaitement,
- calmer les tempêtes émotionnelles,
- prévenir le baby-blues,
- combler le vide laissé par bébé, et bien d'autres choses encore...

Contactez Sylvie au 07 82 45 78 59.

Le Shiatsu utilise le toucher le long des méridiens d'acupuncture pour une ré-harmonisation des énergies et un rééquilibrage du corps et de l'esprit.

(ÉTAT-CIVIL)

Naissances

Alice MONGAS, le 21/02/2021
Charlotte REICHEN, le 04/03/2021
Santiago MANO DA CONCEICAO, le 21/04/2021

Décès

Ruben BENADAVA, le 30/01/2021
Claude RÉBILLARD, le 08/02/2021
Claude DULOUT,
épouse BOUCHET, le 06/02/2021
Gérard ENGEL, le 28/02/2021
Sarah SCHWARTZBARD,
épouse MONNIER, le 26/02/2021
Monique MARÉCHAL,
épouse GIROUX, le 20/03/2021
Pierre RIBOUT, le 23/03/2021

Le Tennis Club de Lévis



→ Drôle d'année pour le tennis...comme pour les autres activités collectives. Pour autant, nous avons réussi à maintenir les cours adultes du samedi

matin, quand la météo était clémente, puisque nous n'avons pas de courts couverts et que la pratique en extérieur restait autorisée. Nous avons modifié l'organisation et les horaires des cours enfants du mardi en fonction du couvre-feu. Merci aux parents qui se sont adaptés et ont été com-

préhensifs, nous prodiguant même encouragements et remerciements.

Evidemment, les tournois et compétitions n'ont pas été possibles. Nous espérons cependant pouvoir disputer les championnats départementaux seniors en juin, et nous organiserons le tournoi (amical) de double mixte, les tournois internes enfants dans le cadre des cours et la traditionnelle fête du 27 juin, si la situation sanitaire nous le permet. Mais les enfants apprécieraient peu d'être privés de médailles marquant leur progrès pour la 2^e année consécutive !

Contact : Manuela Le Borgne
06 87 11 19 99 - chardon.manuela@wanadoo.fr

Zoom sur...

L'Association Ressources&Vous du Perray-en-Yvelines



→ Ressources&Vous est une association gérant des ressourceries qui agissent pour la prévention des déchets, la promotion d'une économie circulaire et du réemploi.

L'action d'une ressourcerie s'articule autour de :

- la collecte, où il s'agit de récupérer tout type d'objets destinés au rebut,
- la valorisation, en triant, réparant, customisant, améliorant les objets donnés,
- le réemploi, par la vente à bas prix des objets valorisés via sa boutique ou par le don à des partenaires,
- la sensibilisation sur la gestion des déchets et les

problématiques environnementales, à travers le contact avec les populations locales sur les points de vente et lors de l'organisation d'ateliers de réparation et de création,

- la distribution alimentaire.

Et tout cela se fait grâce à des personnes en situation d'insertion socio-professionnelle, connaissant une période difficile. Le chantier d'insertion leur permet alors d'être un tremplin.

Vous pouvez participer à ces missions en allant déposer les objets que vous n'utilisez plus ou pas dans les points d'apports se situant au Perray-en-Yvelines (Espace de la Mare au Loup) et à Epemon. Vous trouverez les adresses et les horaires sur notre site internet.

Nous ne manquerons pas de vous annoncer via Facebook (Ressourcesetvous Le Perray), Instagram (ressourcesetvous) ou notre site (ressourcesetvous.org/) les opérations qui pourraient se réaliser entre temps. ●

(AGENDA) Les dates à retenir...

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Sous réserve des mesures sanitaires du moment

Juin	Dimanche 6 : Concert des élèves (F2L)
	Vendredi 18 : Fête de la musique (Commission animations)
	Samedi 26 : Fête de l'école (La Récré)
	Samedi 26 : Inauguration de la piste de pumptrack à partir de 16h
Juillet	Vendredi 2 et dimanche 4 : Galas de danse (F2L)
	Mardi 13 : Soirée de la Fête Nationale, pique-nique et feu d'artifice
Sept.	Samedi 4 : Forum des associations (Commission associations)

Au jardin... un précieux souci ! (calendula officinalis)



→ Plante médicinale, le souci (celui "qui suit le soleil") égaye les jardins de ses coloris orange ou jaune. Il se sème au printemps mais aussi en juin, juillet pour illuminer la fin de saison, voire en automne pour le printemps prochain.

Précieux au potager, il améliore la structure du sol et peut être utilisé en engrais vert. Il attire les butineurs et repousse certains indésirables. Ses fleurs séchées macérées 30 jours dans de l'huile d'olive douce composent, après filtration, un mélange huileux qui soulage les coups de soleil ou les irritations de la peau (à conserver au frais et à l'abri de la lumière). ●

Lévis Saint-Nom

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Lévis-infos

JUIN 2021 - N°29

Journal municipal édité par la Mairie de Lévis-Saint-Nom

Directrice de la publication : Anne Grignon

Rédaction : Delphine Hilbert, Martial Goussard, Jérémy Hervé, Valérie Orain, Norbert Guadagnin, Stéphanie Catalan, Stéphane Jost, Daniel Gros, Laure Bongert.

Conception réalisation : À com. Anssens - Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom - F. Anssens La Boissière - PNR - Pixabay Marzan - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault
Tél. 01 34 61 82 05
Fax : 01 34 61 49 94
levis.mairie@orange-business.fr
www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h
Je : 8h30-12h - 14h-20h.